



**FEDERATION**

MARIGNANE, 21 février 2023

**AR 195 581 0491 7**

**Monsieur Jean-François HUSSON**  
**Rapporteur Général de la Commission**  
**des Finances**  
**LE SENAT Palais du Luxembourg**  
**15, rue de Vaugirard**  
**75291 PARIS Cedex 06**

**Référence : Plan de lutte contre la fraude - Lutter contre toutes les Fraudes**  
**Rapport d'information N°72**

**Demande : LUTTE contre les fraudes de la Concurrence Déloyale des Grandes surfaces de vente**

**Monsieur le Sénateur,**

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons pris connaissance de votre rapport d'information N°72 contre la fraude et nous constatons, malheureusement, qu'il ne fait pas mention de la lutte contre la fraude de la concurrence déloyale des surfaces illicites de la grande distribution qui représente des milliers de milliards d'euros d'infractions non perçus par l'Etat.

Nous vous rappelons deux circulaires, passées au-dessus du Parlement, sans portée normative qui ont permis la réalisation de plus de 5 000 000 de mètres carrés illégaux (CE N°371 522 du 23/7/2014) sans aucune autorisation d'exploitation commerciale :

- 1) Celle de 1981 permettant aux hypermarchés alimentaires de s'implanter dans des entrepôts de vente de meubles.
- 2) Celle de 2008 permettant des extensions de plus de 1 000 m<sup>2</sup> (rapport Sénat 2010).

La fraude à l'organisation systémique de concurrence déloyale de la grande distribution a conduit les Commerçants-Artisans dans des voies d'humiliation, de ruines, de suicides et d'exclusion de la vie économique et sociale.

Pour ces raisons, dans le cadre du plan de lutte contre la fraude, nous vous sollicitons un complément de votre rapport pour que soit pris en compte toutes les fraudes sans oublier celle de la lutte contre cette concurrence déloyale qui a ruiné des centaines de milliers de commerçants-artisans, ruinant aussi leurs familles et faisant disparaître de nombreuses associations de Commerçants-Artisans.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur, en l'expression de notre considération distinguée.

**DONNETTE Martine**  
La Présidente

Rappel :  
notre livre 418 MILLIARDS  
Déposé au Sénat le 13/9/2022